

BRIDGE CLUB DE HENIN-BEAUMONT
Foyer Léon Jouhaux
62110 – HENIN-BEAUMONT

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 3 OCTOBRE 2013**

En ce jour du 3 Octobre 2013, à 19h30, le quorum des membres du club étant atteint, le Président, Philippe DUPONT ouvre l'Assemblée Générale du club.
A l'ordre du jour figurent le rapport moral et d'activités, le rapport financier, les résultats des compétitions, la remise des challenges, la préparation de la saison 2013/2014, le renouvellement des adhésions et licences et les questions diverses.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES :

Au niveau des effectifs du club, dans un contexte de morosité, la FFB affiche une baisse annuelle de 5% des adhérents alors qu'au club, le nombre d'adhérents est passé de 80 (67 licenciés et 13 sympathisants) à 91 (76 licenciés et 15 sympathisants..

Au cours de la saison, compte-tenu de la démission de notre trésorier Guy GENTY, l'assemblée générale extraordinaire du 29 Avril 2013 a entériné la nomination à ce poste de Marie GODEFROID, élue avec 100% des voix exprimées.

Comme la saison passée, le tournoi du Vendredi continue d'enregistrer une présence assidue des membres qui permet d'organiser une compétition d'une dizaine de tables. Par contre le tournoi du Jeudi souffre beaucoup et il est envisagé de regrouper les clubs d'Hénin et de Douai de manière alternative les Mardis et Jeudis. Ces tournois démarreraient à 20 heures précises avec des donnes préparées pour gagner du temps et se termineraient aux alentours de 23 heures.

Le Président rappelle que les cours d'initiation et de perfectionnement, animés par Roselyne, Francine et Marie-Jeanne reprennent dès à présent.

EVENEMENTS DE L'ANNEE ECOULEE :

Le Président rappelle les évènements de l'année, à savoir la soirée Beaujolais, le tournoi du Téléthon, la galette des rois, le tournoi Roger DION ainsi que la soirée du 23 Novembre 2012 avec le Neuro Jazz Band qui a connu un réel succès.

PROJETS ET EVENEMENTS POUR 2013-2014 :

Le Président rappelle aux membres présents la liste habituelle des évènements à venir (tournois de régularité, Téléthon, Tournoi Roger Dion le 21 Avril 2014, etc.. ; Il signale qu'un listing des différents tournois a été adressé par le secrétaire et que la présence des membres du club est souhaitée pour aider Roselyne à la mise en place des tables et la tenue du bar lors de chaque manifestation organisée par le club.

Après un audit favorable auprès des participants aux tournois du Jeudi soir, il est envisagé d'organiser un tournoi tournant avec le club de DOUAI. Un Mardi soir par mois, nous irons jouer à DOUAI et il n'y aura pas de tournoi le Jeudi suivant à HENIN-BEAUMONT ; en contrepartie, un Jeudi par mois, DOUAI viendra jouer à HENIN-BEAUMONT et il n'y aura pas de tournoi le Mardi à DOUAI.

Pour les tournois en simultané, il est prévu de reconduire, le 4^{ème} Vendredi du mois , le tournoi des Rondes de France.

Pour le tournoi du Jeudi soir, comme tous les clubs, nous subissons la vague générale de désaffection des tournois du soir. Depuis six mois, nous avons décidé de commencer à 20 heures précises sans avoir eu pour autant davantage de fréquentation...

Le Président tient à remercier Liliane GLOT qui se dévoue sans compter pour sauver le tournoi du Jeudi soir et a prévu d'utiliser des donnes pré-distribuées qui permettent un gain de temps mais un surcroit de travail pour Marie-Jeanne BOLLIER (saluée également par le Président) ; le tournoi comprendra 24 donnes afin de terminer pour 23 heures.

Le Président constate, avec un plaisir non dissimulé, que les membres du club ont pris la bonne habitude de se préinscrire d'une semaine sur l'autre et nous encourage à persévérer dans cette pratique. Il se félicite également que tout le monde se soit fait à l'idée d'acheter une carte de droit de table qui permet de ne plus réceptionner d'espèces et qui simplifie la gestion comptable.

Le Président soumet au vote de l'assemblée le présent rapport moral et d'activités du club. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER :

Suite à la demande de la Mairie, et afin d'obtenir la subvention annuelle allouée au club, notre nouvelle trésorière Marie GODEFROID, assistée de Christian DEVANNE et Isabelle DUPONT a dressé un tableau récapitulatif des trois derniers exercices comptables. Les bilans respectifs des années 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 laissent apparaître des soldes créditeurs de 3954,64€, 1519,91€ et 730,08€. Les différents tableaux sont à la disposition des membres qui en feront la demande.

La baisse assez conséquente des bénéfices s'explique de la manière suivante :

- nous avons procédé à une augmentation de la redistribution en privilégiant la convivialité par l'organisation d'une soirée avec repas et orchestre.
- lors du tournoi Roger DION, la baisse importante du nombre de participants a engendré un manque à gagner de 440€ sans les consommations éventuelles...

Pour le club, il s'agit aussi de la première année sans subvention de la Municipalité et de la Société Générale.

Le Président remercie grandement Christian DEVANNE et Isabelle DUPONT qui n'ont pas ménagé leurs heures pour formater les trois derniers bilans et mettre en place la gestion informatisée de la comptabilité du club. Le travail colossal fourni bénévolement par Christian évitera au club de revivre une année sans subvention.

Le Président soumet à l'assemblée le présent rapport financier. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

RESULTATS DES COMPETITIONS 2012-2013 :

Marie-Jeanne BOLLIER donne lecture des résultats des compétitions de l'année écoulée et remet aux plus « performants » des tournois de régularité les carnets de participation gratuite pour l'année 2013-2014. Le listing des résultats sera affiché sur le tableau du club, Foyer Léon Jouhaux.

QUESTIONS DIVERSES :

Alain ALPERN s'interroge sur l'affiche « Bridgez vous bien et demande les actions du club. Le club s'engage à accueillir les visiteurs, à leur expliquer le jeu et à les intégrer dans les différents cours, si tel est leur désir.

Monsieur FRANCOIS sollicite l'assemblée pour remercier les membres du Bureau pour le travail effectué.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.